

JOURNAL DE LA HAYE.

PREMIER DE LA BONNET.
 pour un an . . . 26 fl. 30 fl.
 six mois . . . 14 . 8
 trois mois . . . 7 . 4

PARI D'INSCRIPTIONS.
 Les 5 premières lignes 1 fl. 50 l'ordre
 compris, et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA REDACTION.
 derrière la *Prinsmaatschouw*, No. 15
 BUREAU POUR L'ABONNEMENT
 Chez M. Van Wieringh, No. 15
 Les lettres et paquets doivent être
 envoyés à la direction, Franc de port

LA HAYE, 16 Mai.
Affaires d'Amérique.

Le 29 avril, le sénat siégeant à Washington, a voté à la majorité de 32 contre 22 voix les résolutions qui autorisent le président Polk à donner, de son gré, au gouvernement britannique, l'avis de la dénonciation du traité du 20 octobre 1818, en vertu duquel le territoire de l'Oregon est demeuré indivis et ouvert à la navigation.

En communiquant ce vote nous avons exprimé le doute de voir la chambre des représentants disposée à sanctionner par son vote celui des sénateurs. Nous ne nous étions pas trompés. Les nouvelles des Etats-Unis qui nous sont parvenues hier par la voie de Londres nous apprennent que dans sa séance du 18, la résolution relative à la dénonciation du traité de 1827 amendée par le sénat, a été soumise à la chambre des représentants et la chambre, après un débat long et orageux, a déclaré, à la majorité de 95 voix contre 37, qu'elle persistait dans sa première résolution et qu'elle rejetait les propositions modifiées et amendées qui y ont été introduites par le sénat. Cette décision a été adoptée le 20.

Le même jour la chambre des représentants a adopté, à la majorité de 29 voix contre 12, un projet de loi qui autorise le président à prendre des mesures pour protéger les sujets américains établis sur le territoire de l'Oregon.

En attendant, le secrétaire d'état de la guerre de l'Union fait réparer tous les forts intérieurs du port de New-York, à cause de l'état incomplet du rattachement extérieur. Tous sont prêts à recevoir leurs armements, à l'exception du fort Clinton, qui doit également être restauré. Cette position est importante, elle peut placer vingt-six canons de 24 livres de manière à foudroyer tout navire qui passerait ou fera le tir dans cette batterie pour exercer l'artillerie.

Le 17 mai, le ministère de la guerre sera dans la nécessité d'indemniser les détenteurs actuels des terrains. Les forts Hamilton et Lafayette sont tout prêts à recevoir leurs armements; de l'autre côté du canal, les bateaux appartenant à l'état de New-York, sont en bon état. Le fort Schuyler est disposé en partie; il en est de même des forts Columbus, Castle-Williams et de la batterie du sud dans l'île de gouverneur; le fort Gibson, dans l'île d'Ellis, et du fort Wood.

On le voit, tout en parlant de paix on se prépare à la guerre; car le différend avec le Mexique, après le refus d'admettre l'envoyé américain, Sidel, présente des complications sérieuses; mais, ainsi les dernières nouvelles sont satisfaisantes, car il y a 8000 hommes, auxquels le président aurait en lieu le général Taylor, pour défendre le territoire. Il n'est pas moins vrai que la situation de l'Union ne permet pas de lutter longtemps contre les Etats-Unis; mais il est permis de croire qu'il compte sur l'intervention de l'Angleterre, et il est difficile de prévoir ce qui arrivera, si deux armées sont en présence. C'est sans doute cette grande considération qui a fait réfléchir les partisans de la guerre de l'Union. Aussi est-on généralement d'avis que la chambre de Washington reviendra promptement de ses idées belliqueuses et se rangera de l'opinion toute de conciliation émise par le sénat.

Le 20 mai, le président a déclaré, par un message adressé le 20 à la chambre des représentants, qu'il ne pouvait, sans violer tous les principes de la constitution, autoriser l'emploi de la force armée pour empêcher M. Daniel Webster de quitter les fonctions de ministre des Etats-Unis à Paris. Le 21, le président a publié la loi relative à la décision du sénat russe qui exempt provisoirement les navires russes du paiement de l'augmentation de droit d'entrée de 50 p. c. de l'oukase du 1^{er} juillet 1845.

Le 20 mai, nous mande de St. Pétersbourg, en date du 5 mai, que sur la représentation du gouvernement des Pays-Bas, par une décision ultérieure de S. M. l'empereur, les dispositions de l'oukase impérial du 1^{er} juillet 1845, relatives à l'augmentation de 50 p. c. des droits d'entrée, ne sont pas applicables aux marchandises importées jusqu'au 1^{er} juillet prochain par des navires étrangers, même lorsque ces navires viennent de ports étrangers.

La discussion sur la troisième lecture du bill des céréales, après avoir occupé toute la séance du 13, a été de nouveau ajournée à jeudi 14. Au commencement de la séance du 13, la chambre des communes a repris la discussion du bill sur le travail des femmes et des enfants dans les manufactures. La discussion continuait au départ du courrier.

Les journaux américains disent qu'une nouvelle révolution devait éclater, le 3 avril, à la Vera-Cruz, où Santa-Anna était attendu. Le président Paredes a publié une proclamation pour prescrire des mesures extraordinaires contre tout mouvement insurrectionnel. Le président interdit à la presse de discuter la question d'un changement de gouvernement. La plupart des journaux de Mexico ont protesté contre cette mesure.

Le célèbre paysagiste Calame, de Genève, dont les magnifiques tableaux ont été admirés à nos expositions, se trouve depuis quelques jours en cette résidence.

Affaires religieuses du canton de Vaud.
 Le Conseil-d'Etat du Canton de Vaud, vient de répondre négativement au clergé national qui lui avait demandé de nouveaux efforts pour assurer le retour des pasteurs démissionnaires et de nouvelles garanties pour l'Eglise. Le plus curieux passage de ce document est celui où le gouvernement, après avoir déclaré qu'il est aussi peu persécuteur que l'Eglise, continue ainsi: « Partout où les assemblées religieuses séparées ne sont pas une cause de désordre et de trouble, le conseil d'Etat n'y mettra aucun obstacle; mais il ne peut que recommander aux citoyens de les laisser libres. Ceci s'applique surtout aux assemblées professant des doctrines différentes de celles de l'Eglise nationale. Cette différence dans le sentiment religieux suppose le besoin d'un culte différent ou séparé. Mais les mêmes motifs l'empêchent pas pour les Eglises soi-disant libres ou indépendantes que les ministres démissionnaires cherchent à établir; ici, de leur aveu, la doctrine est la même que celle de l'Eglise nationale; leur culte est la même; ils se servent de la même version de la Bible, de la même liturgie, des mêmes cantiques, des mêmes prières, etc. La séparation a donc des motifs autres que des soins religieux différents. Elle est donc, en fait, dans la pratique, de l'Eglise nationale. La politique n'est malheureusement que trop mêlée à la religion et les tentatives de séparation de l'Eglise d'avec l'Etat sont évidemment chez d'autres. Si les sommes d'argent envoyées de l'étranger à nos démissionnaires devaient servir à troubler le pays, le gouvernement ne pourrait pas le tolérer. Mais il aime à espérer qu'il ne sera pas obligé de recourir à des mesures plus rigoureuses que celles qu'il a dû prendre jusqu'à présent; il désire que celles-ci puissent devenir bientôt superflues. »

Voilà qui est clair: on ne veut pas passer par la force, mais on déclare qu'on persécutera au besoin. En attendant, on laisse faire le peuple: il vient de prouver à Echallens, à Grévies, à Aigle qu'on ne lui a pas prêché en vain l'usage du poing et matière d'opinion, et qu'on peut s'en rapporter à lui. Singulier mélange de cynisme et d'hypocrisie, qui ne peut inspirer que du mépris et de l'indignation!

Nouvelles de France.
 La chambre des députés de France on vient d'engager un nouveau débat politique, à l'occasion de la discussion des crédits supplémentaires demandés pour le ministère des affaires étrangères. Une première interpellation a été faite par M. de Saint-Marc Girardin, sur le sujet des vexations exercées par les autorités turques contre les chrétiens de Smyrne. Le gouvernement s'était solennellement engagé vis-à-vis des puissances européennes à respecter et à faire respecter par ses agents la liberté de conscience, et elle n'a pas tenu ses engagements. M. Guizot

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 17 MAI 1846.

CRITIQUES SUR LE FEUILLETON-ROMAN.

LE JUIF ERRANT DE M. EUGÈNE SUE.

TABLEAU DU CHOLÉRA.

Quand nous lisons les énormités morales et littéraires du Juif errant, quelques initiés nous disaient: « Patience, suspendez votre jugement, vous ne savez pas où cela vous conduit. Tout ce que vous avez à faire est de lire la préface de l'ouvrage de M. Sue, et c'est à la préface que l'on vous attend. »

La fantasmagorie du Juif errant et de la Juive errante se compose de sept volumes et se rencontre, une fois l'an, debout sur le boulevard de la Madeleine, au-dessous du détroit de Behring. C'est un mélange de mélodramatique et de peut-être au ridicule; c'est un mélange de merveilleux et de naturel le plus vulgaire et du merveilleux sur le boulevard de la Madeleine par-devant notaire, ces révélations pas le choléra de M. Sue.

— Oui, ceci est inexorable, monsieur! vous ne pouvez pas échapper à ce cauchemar diabolique, à cette contradiction perpétuelle d'un auteur qui, en les représentant comme les plus habiles gens du monde, ne leur fait faire que des sottises; le père d'Argigny, tour à tour le premier et le dernier des hommes, ce Juif qui d'abord n'est qu'un cubit en sous-ordre, et qui devient un homme de bien, tant de vicieuses de l'abbé-marquis, qui n'aboutissent à rien, tant de menées et d'intrigues du cénestre, qui ne produisent rien et ne doivent rien produire.

— Patience, nous arrivons au choléra. M. Sue va nous donner le choléra, et le choléra nous dédommagera de tout.

— Ainsi, les danses hasardées de mademoiselle Rose, le bal de la reine Bacchanal, les saletés de Nini-Moulin, les orgies de Cochenille, tout ça et les évanouissements fort suspects de mademoiselle de Cardoville devant la

statue du Bacchus indien, et toute la partie érotique du livre.

— Tout cela même au choléra, quel homme que vous êtes, et le choléra réhabilitera M. Sue à vos yeux.

— Ainsi les sauts frénétiques du prince Djalma qui tue les tigres et aime en tigre, la scène absurde de la panthère noire et du bouquet au théâtre de la Porte-Saint-Martin.

— Le choléra, vous dis-je!

— Ainsi, les folies phalastériennes.

— Le choléra! le choléra!

— Ainsi, le cynisme dégoûtant des scènes où figurent Morok le dompteur de bêtes et Gohath, qui traite « de gueule à gueule, » ce sont ses termes, avec la panthère la Mort; sans parler de cette abominable femme que M. Sue a nommée Ciboule, et qui dans la bataille des Loups contre les Dévorants.

— Encore une fois le choléra! la peinture du choléra, voilà l'ouvrage de M. Sue. Le choléra arrive, taisez-vous et admirez.

— Ainsi le Juif errant, dont le nom, même une étiquette menteuse, décore le frontispice de l'ouvrage où il ne paraît que trois ou quatre fois, et encore pour être ridicule.

— Il amène le choléra à Paris, qu'avez-vous à lui demander de plus? Préparez votre enthousiasme. Notre illustre romancier s'est surpassé. Oubliez la préface, l'ouvrage commence. Place au choléra, monsieur!

Nous trouvons intérieurement qu'une préface de sept volumes était un peu longue pour un ouvrage qui ne devait en compter que dix, surtout lorsque cette préface était remplie de fautes contre l'art et de torts contre la morale, d'invéctives inouïes, d'impossibilités ridicules, de peintures érotiques ou cyniques, de calomnies contre le clergé catholique et la religion, d'appels aux passions, de maximes subversives de l'ordre social, de dangereux et de funestes conseils adressés aux classes laborieuses. Mais, enfin, puisqu'on nous prie d'attendre, nous attendons, tout prêt à admirer M. Sue, pour peu qu'il lui convint d'être admirable, car il n'y a pas de parti pris dans notre critique, et si le talent pressé de l'écrivain se révélait à la fin de son ouvrage, nous nous empresserions de lui rendre justice. Or, puisqu'il arriva bien à Homère de sommeiller quelquefois, pourquoi n'arriverait-il pas à M. Sue de se réveiller?

Faut-il le dire? sans prendre à la lettre les exagérations de la camaraderie et les insinuations officieuses de l'amitié, nous étions disposés à croire que le choléra pouvait avoir offert le sujet de grands et dramatiques tableaux au pinceau de l'auteur de la *Figie de Kouat-Yen* et de *Adar-Gull*. Cette ville de plaisirs et de richesses surprise tout-à-coup par le fléau qui, dans un de ces bonds capricieux qui signalent sa marche vagabonde, avait sauté de Londres à Paris sans se passer d'aucune part; l'étonnement, l'intrépidité se prolongeant aussi longtemps que possible, et puis l'abattement, la terreur; le courage et le dévouement des uns, la peur et l'égoïsme des autres, les fuites nombreuses et précipitées; les émotions populaires, les pa-

Voir le Journal de La Haye d'hier.

crédulité de nos campagnards, et après leur avoir enlevé le peu qui leur reste, ils poussent l'effronterie jusqu'à venir établir leurs échafauds dans les grandes villes.

Mais il n'y a pas seulement des mœurs, un imprimé que l'on colporte depuis quelques jours à Gand. Cette pancarte sort des presses de S. C. Horn de Laere, à Thieit, et porte pour titre *Schrikkelijke Gebeurtenissen* (Evénements épouvantables). Le style en est d'une platitude rare et l'histoire que l'on rapporte, d'une stupidité révoltante. Il y est question d'un pari qui s'est engagé à Lille, et dont parle une gazette que l'on ne nomme pas, et pour cause.

Voici le fait que le soi-disant journal rapporte à la date du 10 mars 1846.

Après avoir, à l'instar des charlatans, appelé l'attention du public sur l'histoire épouvantable, et débuté en ces termes : *Komt vrienden, al eenpariglyk, byst wat staen en zyt zoo goed te approchez (vous, venez m'entendre)*, le Retsia de bas étage poursuit son élucubration de la manière suivante :

Dans une compagnie de blasphémateurs (sic), on a ouvert un concours de blasphèmes, dont le prix consistait en une demi-pièce de vin. Les compétiteurs s'étant retirés dans une chambre particulière y allumèrent quatre chandeliers qui furent placés aux angles d'une table. Un crucifix occupait le centre. Là, en présence du signe de la Rédemption, ces impies se livrèrent aux vociférations les plus grossières. Après trois heures de blasphèmes, Dieu leur manifesta enfin sa toute puissance. A minuit, le crucifix se transforma en cadavre, et à côté de chaque blasphémateur se parut un monstre hideux qui les fit croire en l'existence d'un monde souterrain.

La demi-pièce de vin fut placée toute seule sur la table et il en sortit d'abord un grand agneau (*een groot lam*) exhalant une odeur pestilentielle, et ensuite des serpents qui se glissèrent dans la bouche des blasphémateurs et les firent périr de mort subite.

Suit un sermon sur le blasphème, des citations de l'Écclésiaste, de St Jérôme et de St-Bonaventure, le tout entrelardé de maximes placées en croix et au centre desquelles se trouve une vignette représentant une musette entourée d'instruments aratoires.

Deux escrocs se sont associés pour battre monnaie à l'aide de cette méchantererie. L'un la colporte dans les quartiers habités par les classes infimes; l'autre se fait payer quelques instants après dix centimes de port.

Nous signalons ces actes de fourberie à la police. Dans une ville d'une population de cent mille âmes, on ne doit point venir impunément exploiter en plein soleil la crédulité d'un peuple de la classe inférieure par lui-même, sans le faire encore de toutes ses forces à dormir debout et de travers. Il conviendrait à jamais le partage de nos trompeurs de mouloins que les curés de campagne conduisent avec eux-mêmes pour les faire voter en faveur des lois de l'Église.

— Nouvelles de Pologne. —

On écrit de Posen, 4 mai à la Gazette du Weser que la commission d'enquête a découvert une nouvelle trame. Il arriva sans interruption à Posen des personnes arrêtées, parmi lesquelles figurent surtout des propriétaires nobles. Dans la ville même on n'a arrêté qu'un individu qui a trouvé moyen de se glisser dans l'intérieur de la forteresse et qui s'est efforcé de diriger sur lui l'attention des détenu du fort Vintary. Il paraît cependant d'après l'interrogatoire qu'il a subi à cet individu qu'il a été attiré plutôt par curiosité que dans une quelconque intention. On a perdu toutes les traces de Heutenant Boguzinski et du sous-officier Konkrivitz, qui étaient considérés du fort susnommé; il faut donc présumer qu'ils ont réussi à se mettre à l'abri de toute poursuite.

Une correspondance de la Gazette de Cologne renferme des détails sur la situation de la Gallicie. La détresse de cette province est arrivée à un tel degré, que le gouvernement

s'est vu de nouveau dans la nécessité de publier un décret pour commander, en termes très pressants, de faire des collectes dans les autres parties de l'empire, afin de venir au secours de cette malheureuse province comme elle a eu lieu l'année dernière. Mais, en admettant même que ces collectes soient aussi productives qu'elles l'ont été en 1845, ce ne sera là qu'un secours insuffisant et il n'y a que l'État qui puisse alléger efficacement la détresse générale. Quant aux améliorations décrétées par le gouvernement relativement aux corvées, elles sont de très peu d'importance, car elles n'abolissent que les redevances les moins onéreuses et en laissent subsister la plus grande partie; aussi les paysans sont-ils loin d'être satisfaits, et on ne peut espérer de tranquillité durable que par l'abolition de toutes les corvées. Le cabinet de Vienne a déjà adopté cette mesure générale en principe, mais il est encore à trouver un mode d'exécution pratique. La grande difficulté est de trouver un dédommagement pour les nobles qu'on exproprierait. Car la mesure sans dédommagement provoquerait un mécontentement des plus dangereux de la part de l'aristocratie de toutes les parties de l'empire.

Voici ce qu'on écrit des frontières de la Gallicie, 29 avril : « Il résulte des différentes enquêtes que le nombre des gentilshommes qui ont été victimes de la fureur des paysans sans avoir été impliqués dans la conjuration, est beaucoup moindre qu'on ne le croyait primitivement; si l'on voulait punir tous ceux qui ont pris part au complot, il faudrait emprisonner les trois quarts des habitants. Parmi les rebelles il y avait des hommes qui avaient vécu dans les rapports les plus intimes avec les fonctionnaires du gouvernement et qui passaient généralement pour être des sujets fidèles. Le chef du cercle de Tarnow accabla des reproches les plus violents les paysans qui lui apportaient la tête de son meilleur ami, et il ne se calma que lorsqu'on lui montra un écrit dans lequel ce gentilhomme était désigné comme celui qui devait l'assassiner. On garde à l'hôtel de ville de Tarnow des lacs de fils de fer dont on voulait servir pour étrangler les Allemands; on avait même soudoyé d'avance un bourreau de Cracovie auquel on avait promis 20 kroutzer pour chaque tête d'Allemand qu'il abattrait. »

Nouvelles et faits divers.

Le collège militaire du Pirée en Grèce s'est insurgé contre ses officiers. Les 80 élèves, après avoir tiré quelques coups de fusil, ont chassé de la maison des cadets le colonel, le major, le capitaine et quatre lieutenants. Les élèves déclarèrent aux généraux commandants pour étouffer cette révolte, que ce n'était qu'au ministre de la guerre qu'ils feraient connaître le motif de leur rébellion et qu'ils ne seraient pas les premiers à se rendre à l'école, et les élèves lui déclarèrent qu'ils étaient mécontents de leurs officiers et de leurs maîtres, qu'on négligeait l'enseignement et que la nourriture était très mauvaise. Une sévère enquête a prouvé que ces griefs n'étaient que trop fondés; aussi doit-on s'attendre à de grands changements dans le personnel des officiers et des maîtres. Les élèves ont été désarmés et les huit chefs de la révolte seront incorporés dans l'armée comme simples soldats.

— On lit dans la Presse : « Les journaux anglais confirment la nouvelle que la reine Victoria a renoncé à son voyage en France. Le véritable motif est sans doute l'attentat de la rue de la Harpe; mais on a donné comme prétexte que la reine devait faire un voyage en Écosse et en Irlande, et qu'il lui serait impossible de faire un voyage en France. On ajoute même que, lors de l'invitation formelle qui a été adressée à Londres par le duc et la duchesse de Nemours, des doutes avaient été formulés par la reine sur la possibilité d'une excursion en France, parce qu'elle craignait de mécontenter ses sujets irlandais, si elle ne tenait pas la promesse qu'elle leur avait faite. Cependant on espérait encore à la cour des Tuileries que S. M. britannique pourrait aller passer un mois en Irlande et en Écosse, et venir ensuite visiter la France. Aussi elle avait continué les préparatifs dans les divers châteaux du domaine de la Couronne pour recevoir dignement l'illustre voyageuse. Ce n'est que le 5 ou le 6 mai qu'un secrétaire particulier des commandements

de la reine est arrivé à Paris, apportant au roi une lettre d'excuse de S. M. Victoria, et Louis-Philippe lui-même a annoncé officiellement le 7 mai cette fâcheuse nouvelle aux officiers de sa Maison, en donnant des ordres pour aller s'installer à Neuilly.

— Voici la continuation de l'histoire de la coléreuse gourmande. Depuis le récent déménagement du locataire qui avait voulu sous-payer sa femme à la glouglounerie du hideux reptile si friand de son lait, tous les autres locataires de la maison ont déménagé. Le propriétaire a résolu alors de se défaire, à tout prix, du dangereux reptile. Quatre hommes armés de gourdins ont été placés en faction. Vers minuit ils ont vu le reptile se glisser furtivement par une jalouse et se diriger vers l'alcove où il avait l'habitude de souper. Les 4 hommes s'élançèrent à la poursuite de cette couleuvre, d'une respectable grosseur. Celle-ci ne trouvant pas sa pitance habituelle et furieuse de se voir poursuivie, entre dans une fureur épouvantable et se dresse contre ses adversaires. O honte! elles les met en fuite. Depuis cette époque, malgré sa victoire, la couleuvre n'a pas reparu.

— Le nombre des lettres qui sont remises au rebut par le post-office de Londres, par suite de fausses adresses, est de cinquante par jour en moyenne. Il y en a cent qui arrivent tous les jours décachées; deux cents journaux par jour sont trouvés sans enveloppe et ne peuvent pas par conséquent être expédiés. On cite entre autres adresses singulières, celle d'une lettre datée du 6 mai dernier, et portant pour suscription : *A mon père, à Londres.*

— On écrit d'Anvers, le 13 mai : Un individu, sans doute atteint de la monomanie du suicide par suite d'un excès de boisson, s'est jeté hier à deux reprises dans les fossés de la ville hors la porte Rouge. Retiré chaque fois de l'eau, il entra en ville, monta sur les remparts et se précipita de nouveau dans l'eau; il en a été retiré encore, mais dans un état pitoyable et on a eu beaucoup de peine à le faire revenir à la vie. Cette troisième épreuve semblait l'avoir guéri et il est plus que probable que le goût de la renouveler ne lui reprendra plus.

— M. De Mogo, ingénieur de la marine portugaise et professeur à l'école polytechnique de Lisbonne, arrivé en Belgique afin d'y commander des machines pour les arsenaux de son pays, vient d'engager comme ingénieur mécanicien un jeune homme d'Anvers, M. E. Tonnolier. M. Tonnolier partira pour Lisbonne après avoir suivi la construction des machines commandées aux ateliers de la société Cookeril.

— L'anecdote ci-après consignée par M. Pariset, membre de l'Institut de France, dans une histoire des membres de l'Académie royale de médecine, prouve que les espérances et les projets de la jeunesse ne sont pas toujours des châteaux en Espagne.

Un jour, Portal, devenu si célèbre depuis, rencontra sur la route de Paris Treillard, puis l'abbé Maury. Tous trois étaient jeunes; ils allaient chercher fortune dans la grande capitale. Ils furent bientôt liés, et associèrent leurs espérances. Mais laissons parler M. Pariset.

« Les trois compagnons cheminaient gaiement ensemble, s'entretenant d'abord avec réserve, et bientôt avec tout l'abandon du jeune âge. Ils se confiaient leurs espérances. « Moi dit Treillard, je veux être avocat-général. — Moi, dit Maury, je serai de l'Académie française. — Et moi, continua Portal, de l'Académie des sciences. En marchant, ils s'échauffaient l'un l'autre dans leur ambition. Arrivés sur les hauteurs qui dominent Paris, ils s'arrêtèrent pour contempler cette grande capitale. Au même instant une cloche résonna. C'était un bourdon de Notre-Dame. Entendiez-vous cette cloche? dit Treillard à Maury. Elle dit que vous serez archevêque de Paris. — Probablement lorsque vous serez ministre, répliqua Maury. — Et que serai-je moi? s'écria Portal. — Ce que vous serez! répondirent les deux autres. Le bel embarras! Vous serez premier médecin du roi. » Ils se jouaient de l'avenir, ajoute M. Pariset, mais la fortune ne cattendit, et se ressouvint de leurs paroles pour les accomplir et les réaliser.

— Voici un souvenir d'un autre genre qui a rapport à une illustration de la même époque que les précédentes : Vauquelin fut d'abord garçon de laboratoire chez un pharmacien de Rouen. Son maître faisait chez lui des cours de chimie et de physique où le jeune apprenti attrapait à la volée tout ce qu'il pouvait. Pendant la nuit, aidé de quelques livres que lui prêtaient les élèves, il redigait ses souvenirs. Surpris dans ce travail par le professeur, au lieu d'encouragement, il reçut des réprimandes, et comme il était relaps, dans un accès d'empêtement, lui arracha des mains son manuscrit, et le mit en pièces. « On m'a enlevé le seul habit que j'avais, se vengea le pauvre Vauquelin, j'aurais été moins affligé. »

— La statue équestre en bronze du duc de Wellington, que l'on élève à Hyde-Park, est certainement le morceau de sculpture en bronze le plus colossal que l'on ait jamais eue. Le groupe a vingt-sept pieds de haut, et un garde de nuit qui se promène dans le parc, a peine à en atteindre le sommet.

— Il y a un grand à peine à peine, dit-il, entre les nobles et les nobles, près de Richmond, aux États-Unis, la sanglante lutte qui se termina par la mort du journaliste *Whig*, et déjà la justice a été rendue sur ce

les images que fournissent les charniers, et l'auteur a pensé que pour réveiller votre odorat blasé, ce ne serait pas trop que les parfums d'un cadavre en putréfaction, et les senteurs embaumées de Montfaucon. Les grands génies vont ainsi de merveille en merveille. Après *Ether*, Racine ne fit-il pas *Athalie*? Eh bien, après la scène des *Mystères de Paris*, M. Sue a fait la scène du *Juif Errant*.

Nous avons maintenant le droit de le dire : on trouve dans le tableau du choléra par M. Sue le défaut précisément contraire à la qualité littéraire qu'on aurait dû y trouver. L'auteur recherche avec une curieuse sollicitude, il exagère le côté repoussant du sujet; il y a plus d'horreur que de terreur dans son tableau.

A-t-il plus respecté ce sentiment qui, tenant à la fois à la morale et à l'art, demandait qu'on entrât avec respect et gravité dans la peinture de ces douloureuses scènes? Vous allez en juger. Suivant M. Sue, dont nous rapportons textuellement les paroles : « On il y avait fête pendant la nuit c'était aux cimetières : ils se débauchaient. » Il ajoute encore, quelques lignes plus bas : « Les cimetières étaient devenus tapageurs et brillants de lumière. » Puis vient toute une description des cimetières pendant la nuit, qui tendrait à faire croire que ces tristes demeures, où nous attendons l'éternité dans la poussière de notre néant, ont été, pendant la durée du fléau, un séjour de plaisir et de folie, qui pouvait rivaliser avec les bals de nuit et tous les endroits consacrés aux divertissements et aux

festivités, qui se débauchent! des cimetières tapageurs! M. Sue s'oublie et se perd dans ses descriptions. Outre ce qu'elles ont de contraire au bon sens et à la vérité, il ne s'agit pas de sentir jusqu'à quel point elles offensent ce qu'il y a de plus sacré dans les sentiments de l'homme, la religion des tombeaux et le respect pour les morts? Ces cimetières tapageurs, comme il les nomme avec ce mépris enjoué qu'il semble avoir emprunté à quelques-uns des personnages qu'il met en scène au parvis Notre-Dame, la meilleure partie de son cœur avec les restes d'un père, d'une mère, d'un enfant, d'une femme, d'un frère, d'un ami? Lorsque quelqu'un trouble la paix de ces mornes demeures où l'on ne marche qu'à pas lents, où l'on ne parle qu'à voix basse, comme si un invisible secret nous avertissait qu'on est dans le royaume du silence et de l'immobilité, quand un homme oublie le respect dû à la poussière de ces corps simples, consacrés par la main de Dieu pour contenir une âme immortelle, et profane un tombeau, la société s'émue, les populations s'indignent et la loi sévit. Et il sera permis à un romancier à bout de voix, qui cherche partout des couleurs pour sa palette épuisée, de venir jeter ces épithètes impies à la réunion sacrée de tous les tombeaux? Pour produire un effet de style, M. Sue débâche les cimetières où dorment nos proches? Il y a plus là qu'une faute contre l'art et qu'une incongruité littéraire; il y a une profanation.

Nous en dirons autant de cette odieuse et étrange mascarade que M. Sue

fait figurer au milieu du choléra, en déplaçant le carnaval de 1832, qui eut lieu cette année dans les premiers jours de mars. Sans doute l'auteur demande lui-même pardon au lecteur de cet anachronisme, mais nous sommes très-peu disposés pour notre part, nous l'avouons, à lui accorder le pardon qu'il demande. Il a beau alléguer un passage du *Constitutionnel* de cette année, qui annonce que le choléra a été le sujet d'une caricature ambulante dans la journée de la mi-carême; cette excuse nous touche peu. D'abord la mi-carême de l'année 1832, si nous ne nous trompons, dut tomber le jeudi 29 mars, puisque le mercredi des Cendres tombait le 7 du même mois. Ainsi le choléra n'avait éclaté à Paris que la veille de la mi-carême (1), de sorte que le nombre des victimes était encore très-restreint : on ne savait pas quel serait le développement de la maladie, on n'avait pas vu la ville pleine de deuil; il put donc entrer, à la rigueur, dans la tête d'un plaisant de mauvais goût de ridiculiser un péril auquel il ne croyait pas, encore. Peut-être aussi serait-on plus près de la vérité en supposant que la police qui, tout le monde le sait, a la plus grande part à ces travestissements, avait imaginé ce moyen de détourner la terreur publique. Mais, quoi qu'il en soit, il n'y a rien dans un pareil fait qui ait pu autoriser M. Sue à imaginer la monstrueuse bouffonnerie qu'il fait figurer au milieu des plus grands ravages du choléra. C'est un fait faux, c'est de plus un fait impossible.

Non, lorsque les corbillards ne suffisaient plus aux morts et qu'on les entassait dans des fourgons, lorsque l'on était obligé de travailler de nuit aux cimetières, lorsqu'il y avait de la terreur ou de la douleur dans toutes les âmes, il ne s'est pas trouvé, il n'a pu se trouver, non pas un seul individu, mais une nombreuse réunion d'artistes et de jeunes ouvrières, qui aient conçu et exécuté la pensée impie d'insulter à la douleur des familles en faisant du fléau qui décimait la population un sujet de travestissement et de mascarade, et en venant célébrer une monstrueuse bacchanale en face même de l'Hôtel-Dieu, où se mouraient les victimes du choléra.

Couche-tout-Nu, représentant le fléau lui-même, et accompagné de Nini-Moulin, portant le costume du dieu du vin, de Morok, figurant le jeu; de la suppléante de la reine Bacchante, habillée en folie; de Modeste Bournoison, costumée en Amour; la mascarade acharnant en face des morts qu'on empote entassés dans d'immenses tapissières, et des malades qu'on apporte de tous côtés à l'hôpital, de joyeuses devises telles que celles-ci : *Enfoncée le choléra! Courte et bonne! Il faut vivre et toujours rire! Les flambeards flambeont le choléra! Vient-y donc, mauvais fléau! le duel au cognac de Morok et de Couche-tout-Nu, qui se débattaient mutuellement de boire une honteille d'eau-de-vie, jusqu'à ce que mort s'ensuive; enfin, la pensée d'ensemble et les détails d'exécution de ce hideux tableau ne sont que des inventions en dehors de la réalité, des*

(1) Les journaux parlèrent pour la première fois du choléra le 13 mars 1832.

hallucinations d'un esprit malade, une parodie déplorable entée sur un des plus lamentables drames qui, de notre temps, aient affligé l'humanité.

Quand M. Sue nous montre cette troupe rieuse atablée autour d'un punch babylonien, les artistes déclarant que le choléra « est peu coloriste mais dessinateur crâne », Nini-Moulin demandant la parole pour s'écrier : « Ce fléau ne serait-il pas une polissonne de leçon provinciale, comme » dit le grand Bossuet, » et se répondant à lui-même : « Il me semble entendre une voix d'en haut qui vous crie : *Buvez du meilleur, buvez votre bourse et embrassez la femme de votre prochain, car vos jours sont comptés*; » M. Sue blesse le sentiment moral autant que le sens littéraire. Ce sont là des parodies sacrilèges qui offensent la raison, des folies blasphématoires en dehors de l'art comme de la morale et de la vérité.

Lorsque pour produire plus d'effet, il ajoute que « la taverne où allait avoir lieu cette surprenante bacchanale étant située précisément non loin de l'antique cathédrale et du sinistre hospice, les chants religieux de la basilique, les cris des mourants et les chants bachiques des buveurs s'entendaient se couvrir tour à tour, on ne saurait plus les reconnaître qu'en un dramaturge aux abois qui cherche des effets tragiques dans des reminiscences de la scène aux cercueils de Lucrece Borgia, où les chansons à boire luttent contre le *De profundis*, qui finit par les dévorer. D'abord tout cela est faux, faux de toute fausseté, et il y a trois ou quatre objections sans réplique à faire contre l'effet mélodramatique que M. Sue essaye de tirer d'un voisinage de la taverne où s'est atablée sa mascarade, avec Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu, lorsqu'il mêle les chants bachiques aux chants d'église et aux cris des mourants. D'abord le cholérique, ordinairement, perdait la voix; ensuite on n'entend pas en dehors de l'Hôtel-Dieu les cris des malades; en troisième lieu, les chants religieux, quand on célèbre les offices de Notre-Dame, ne retentissent pas au dehors; enfin, on ne chante pas dans les églises le jour de la mi-carême, et on se borne à y exposer le saint sacrement, devant lequel les fidèles récitent silencieusement le *Miserere*.

Que dites-vous de cet amas incohérent d'invasions et de contradictions? Comment M. Sue espère-t-il faire admettre ces surmises par une génération qui a été témoin de la terreur qu'excitait partout le fléau? Que de fautes contre l'art! Que de torts contre la morale! Quel dédain de la vérité! Quelle absence complète de respect pour ce qui y a de plus respectable au monde, la mort et le deuil! Quel horrible mélange que cet amalgame de grotesque avec ces images de désolation! L'histoire du choléra écrite en quolibets, la peste en quolibets, la catastrophe au premier chef, la parodie choisissant pour piedestal un événement de la plus haute importance publique, esquissé avec le crayon folâtre de Callot, et la plume bouffonne d'un romancier se servant pour travestir l'Épée, passant aux mains de M. Sue, écrivain l'histoire de la dernière peste qui ait visité le monde, voilà l'expression adoucie de caractère dont est marquée cette dernière partie de son ouvrage.

M. Thomas Ritchie a comparu devant la cour d'assises, entouré de quatre avocats, dont deux sont des illustrations politiques : MM. Jones John, président de la chambre des représentants, et Andrew Stevensen, ex-ministre en Angleterre. Il a fallu près de deux jours pour organiser le jury ; les débats ont duré quatre jours et se sont terminés par un verdict d'acquiescement que les jurés ont instantanément prononcé sans quitter leurs sièges.

Le bey de Tunis n'a pas voulu recevoir le paiement des chevaux fournis à la France pour la remonte de sa cavalerie. Le gouvernement français a résolu de lui offrir en échange, en présent, un bateau à vapeur. Une dépêche télégraphique vient de désigner l'*Yante*, bâtiment à vapeur de la correspondance du Levant, comme devant être offert en cadeau au bey.

Le *Journal d'Odessa* raconte un événement déplorable qui s'est passé le 18 mars près d'Odessa. Plus de quarante personnes, ayant tout leur avoir avec elles, se sont embarquées à Akerman sur une barque à huit rames, dans l'intention de se rendre du côté du Danube. L'embarcation fut renversée par un violent coup de vent. Deux hommes seulement et une petite fille furent jetés sur le rivage, avec les débris de la barque et quelques effets ; tous les autres ont péri. L'enfant est morte le même jour. Vingt-neuf cadavres ont été ramassés sur le rivage.

Un des plus hardis paris de course que l'on puisse imaginer a été exécuté à Rennes, le 10 mai, sur la route de Nantes. M. de Narcé avait parié qu'il parcourrait, sur un jument appartenant à M. du Boberil, 23 kilomètres en une heure. Le pari particulier était de 1,000 fr. Il y en avait plusieurs en dehors.

Le point de départ était couvert d'équipages, et de tous côtés les curieux affluaient. A trois heures, M. de Narcé est parti. Arrivé en moins de trente minutes au quatorzième kilomètre, il a pris un peu de repos, fait banchonner sa jument, banché les naseaux de celle-ci avec de l'eau acidulée de vinaigre, puis est reparti. A trois heures cinquante-cinq minutes et un quart, il arrivait au point de départ, aux applaudissements unanimes.

Il n'y a pas d'exemple, croyons-nous, d'un pareil fait : franchir tout d'une haleine 23 kilomètres (deux minutes par kilomètre) sur une route ordinaire, encombrée de piétons, de voitures, et par deux fois de troupeaux, et cela malgré deux côtes, dont une fort dure et fort rapide, n'est point à comparer aux courses régulières du Champ-de-Mars. M. de Narcé a offert, à son arrivée, de franchir encore 8 kilomètres aux mêmes conditions.

Sir M. Montefiore a visité, avec la permission de l'empereur, Wilna et Varsovie pour s'enquérir de la situation de ses co-religionnaires dans l'une et l'autre ville.

Chapelle Royale-Française.
Le 10 mai 1846, 4^e représentation supplémentaire à la demande générale.
Pour la clôture définitive de la troupe des Arabes du Désert de Sahara, sous la direction de Sidi-Mohamed-Ben-Sai.
La Favorite.

Chapelle Royale-Française.
Le 10 mai 1846, 4^e représentation supplémentaire à la demande générale.
Pour la clôture définitive de la troupe des Arabes du Désert de Sahara, sous la direction de Sidi-Mohamed-Ben-Sai.
La Favorite.

Chapelle Royale-Française.
Le 10 mai 1846, 4^e représentation supplémentaire à la demande générale.
Pour la clôture définitive de la troupe des Arabes du Désert de Sahara, sous la direction de Sidi-Mohamed-Ben-Sai.
La Favorite.

ANNONCES.
LES EXTRÊMES.
L'AMIRAL TOM POUCE ET LE GÉANT JOVANI VENIER.
L'Amiral Tom Pouce, âgé de 21 ans et 3 mois, a la taille d'un mètre et pèse 24 kilogrammes.
Le Géant Jovani Venier, âgé de 22 ans et 4 mois, la taille de 2 mètres et 30 centimètres.
A cette exposition se trouvent au Cabinet de figures de Cire. L'exposition est au Grand Loge au Plaats. (Voir l'affiche.)

MÉNAGERIE D'ANIMAUX VIVANTS.
consistent en plus de cinquante différentes espèces très-rares, entre autres le **Grand Ours**, de mille à deux pieds de longueur, **Panthere, Léopard**, une belle collection de **Serpents et d'Oiseaux**, etc.
A voir tous les jours du matin au soir, au **Plaats**, coin du Vyria.

IMPORTANT.
LA PERTE DES DENTS RÉPARÉE.
SANS EMPLOI DE FIL D'ARCHAL OU DE MOYEN DE SUTURE.
DENTS DÉCHAUSSÉES AFFERMIES ET PLOMBAGE DES DENTS CARIÉES,
à l'aide du ciment marmoratum.

M. Joseph Mes, dentiste examiné par la Faculté, continue avec succès l'application de son nouveau système, pour la pose de dents artificielles et minérales, d'une nature très-durable, ayant leur émail naturel et répondant à toutes les exigences de la mastication et de la parole. C'est une vérité incontestable que la perte des dents défigure les plus beaux visages, gêne la prononciation et rend l'opération de la digestion incomplète, résultat qui réagit et déplorablement sur l'action importante d'une bonne digestion.
Ses expériences de plusieurs années, et de nombreux succès obtenus, ainsi que sa reconnaissance auprès des nombreux médecins de Londres, ont permis à M. Joseph Mes, en état de poser, suivant son système, les dents artificielles et minérales, à satisfaire toutes les exigences, ainsi qu'il le prouve par les plus satisfaisantes. Dans les mille et mille cas où les dents ont été perdues, pour l'application de son procédé, jamais il n'a vu de douleurs, soit dans les poses des dents, soit dans le port de ces dents, et à l'aide du ciment marmoratum, dont il est le propriétaire, et l'usage. Ce ciment est appliqué, sans causer la moindre douleur, sans faire éprouver la moindre chaleur, la moindre pression dans la

SALON DES VARIÉTÉS VAN AMSTERDAM,
VAN DEN HEER
J. E. DUPORT,
staande het fraaie welingerigte Schouwburg-Lokaal in het Korte Voorhout, tegenover den Koninklijken Schouwburg.
— 30000000 —
ZONDAG 17 MEI.
De Weduwe en haar Echtgenoot, comédie, vaudeville in 2 bedrijven, naar het Fransch. Na hetzelfde: **De Kleine Tegenpoeden in het menschelijk leven**, vaudeville in één bedrijf, naar het Fransch.
MAANDAG 18 MEI.
Oom Karel, comédie vaudeville in 2 bedrijven, naar het Fransch. Na hetzelfde: **De Kruidenier**, vaudeville in één bedrijf, naar het Fransch.
De aanvang ten half negen uren.
Prijzen der Plaatsen; Eerste rang /1.49. Tweede rang /1.00. Derde rang /0.70. Vierde rang /0.40.

SALON DES VARIÉTÉS VAN AMSTERDAM,
OBER DIRECTIE VAN
P. Boas en N. Judels,
staandem het hupne Nieuwe Grote Schouwburgtent op het Plein.
ZONDAG 17 MEI 1846.
De adellijke Handwerkster van Madrid, nieuwe groote vaudeville in vier bedrijven, met nieuwe decoratiën en costumes. Na hetzelfde: **Met Ontbijt en het Tweegevecht**, nieuwe vrolijke vaudeville in een bedrijf.
MAANDAG 18 MEI.
Van Boven naar Beneden, of de Handier en de Uitdrager, nieuwe groote vaudeville in twee bedrijven, met nieuwe decoratiën en geheel dubbele tooneelen. Na hetzelfde: **Hollandsche liefde**, nieuwe vrolijke vaudeville in één bedrijf, naar het Fransch. (*Riche d'amour*).
Aanvang ten half negen uren.
P. Boas & N. Judels.

CIRQUE PRIVILÉGIÉ DU NORD
PAR LEURS MAJESTÉS LES ROIS DE SUEDE, DE NORWÈGE ET DE DANEMARCK,
SOUS LA DIRECTION DE
M. Didier Gautier,
Au Plein. — DIMANCHE 17 Mai. — Spectacle extraordinaire :

LOUIS VERSCHAFFEL,
Fleuriste à Gand.
a l'honneur de prévenir MM. les amateurs de Fleurs et de Plantes qu'il fera vendre
Mardi prochain, 19 Mai,
une collection de Plantes en Fleurs, 300 CALCEOLARIA, 100 différentes espèces de ROSIERS sur tiges et autres, AZALIAS, RHODODENDREMS, ARBOREUMS et autres pour pleine terre, ORANGERS, 100 différentes espèces de PENSEES, 100 diverses Plantes pour pleine terre, ORILLETS, Plantes pour Orangerie.
La vente aura lieu dans le Local de M. MOOYMAN, rue dite Raamstraat.
Les Plantes sont à voir LUNDI, veille de la vente.

ÉTABLISSEMENT DES BAINS
SCHÉVENINGUE.
La situation de ce bel établissement lui donne tous les avantages indispensables que doit offrir un bain de mer pour développer ses vertus médicales; l'eau et l'air de la mer, ces importants véhicules nécessaires au succès des bains de mer, dégagés des chaleurs étouffantes et des exhalaisons du continent, jouissent de toute leur pureté et de toute leur force à Schéveningue, où le flux et le reflux de la mer n'étant pas à craindre, les baigneurs, pour la pleine réussite de leur guérison, peuvent à chaque instant du jour, et d'après la prescription des médecins, prendre leur bain en sûreté et avec agrément.
Les avantages de la nature, que les gens de Part ont toujours reconnus comme une propriété particulière, trouvent aujourd'hui une approbation générale, ainsi que le prouve chaque année le nombre toujours croissant de visiteurs, et les dispositions faites dans l'établissement pour l'aisance et l'agrément de ce séjour, répondent parfaitement à la grande fréquence de ces bains.
Déjà dès à présent l'établissement des bains est ouvert au public de 9 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.
Les sous-signés ne négligeront rien pour rendre le séjour de Schéveningue aussi agréable que possible. La table d'hôte aussi bien que les diners particuliers ne laisseront rien à désirer, et ils s'efforceront de mériter la continuation des suffrages des visiteurs.
SWITZER freres.

OBJETS D'ARTS
sculptés sur les pierres marbrées les plus rares qui existent en Italie.
GRAND KABAIS POUR CAUSE DE DÉPART.
DEBENEDETTI a l'honneur d'annoncer au public qu'ayant fixé son retour pour l'Italie, après le Forêt de La Haye, il a dû modifier la vente de toutes les choses qui lui restent encore, il fera tous les rabais et sacrifices possibles, et par conséquent pas dans la nécessité de remporter tous ces objets en Italie; il supplie que le public profitera de la bonne occasion pour se fournir de quelques uns de ces articles, sa baraque est vis-à-vis de la Bibliothèque Royale.

Cours des Bourses.
Bourse d'Amsterdam du 15 Mai.

| | COURS | OUVERT. | FERMÉ. |
|--------------------------------|-------|---------|--------|
| Nette active. | 21 | — | — |
| Dito dito. | 3 | — | — |
| Dito en liquidation. | 3 | — | — |
| Dito dito. | 4 | — | — |
| Dito des Indes. | 4 | — | — |
| Syndicat. | 43 | — | — |
| Dito. | 31 | — | — |
| Société de Commerce. | 170 | 170 | 170 |
| Act. du lac de Harlem. | 15 | — | — |
| Chemin de fer du Rhin. | — | — | — |
| Act. du Chemin de fer Holland. | — | — | — |
| Oblig. Hope & C. 1798 & 1816 | 5 | — | — |
| Dito dito 1828 & 1829 | 5 | — | — |
| Inscript. au Grand Livre | 6 | — | — |
| Certificats au dito. | 6 | — | — |
| Dito inscriptions 1831 & 1833 | 5 | — | — |
| Emprunt de 1840. | 4 | — | — |
| Id. chez Süeglytz et Comp. | 5 | — | — |
| Passive. | — | 5 | — |
| Nette différée à Paris. | — | — | 5 |

Bourse de Paris du 15 Mai.

| | COURS | OUVERT. | FERMÉ. |
|----------|-------|---------|--------|
| France | — | — | — |
| Autriche | — | — | — |
| France | — | — | — |
| Pologne | — | — | — |
| Bresil | — | — | — |
| Portugal | — | — | — |

PÉRIODE D'ÉTÉ.
CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET BRÉVAN.
Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

| Départ de La Haye | Départ de Harlem | Arrivée à Amsterdam | Départ d'Amsterdam | Départ d'Utrecht | Arrivée à Arnhem |
|-------------------|------------------|---------------------|--------------------|------------------|------------------|
| h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. |
| 9 45 | 8 33 | 9 3 | 8 40 | 7 50 | 9 30 |
| 12 45 | 2 3 | 2 30 | 10 10 | 11 50 | 1 1 |
| 4 15 | 5 48 | 6 18 | 8 — | 9 10 | 10 50 |
| 7 45 | 9 17 | 9 47 | — | — | — |

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

| Départ d'Arnhem | Départ d'Utrecht | Arrivée à Amsterdam | Départ d'Amsterdam | Départ d'Utrecht | Arrivée à La Haye |
|-----------------|------------------|---------------------|--------------------|------------------|-------------------|
| h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. | h. m. |
| 6 10 | 7 50 | 9 15 | 10 15 | 11 50 | 1 12 |
| 11 15 | 12 55 | 2 10 | 10 — | 10 35 | 12 2 |
| 4 15 | 5 45 | 6 55 | 1 — | 1 30 | 2 47 |
| 7 30 | 9 10 | 10 20 | 4 30 | 5 5 | 6 31 |
| — | — | — | 8 — | 8 35 | 10 3 |

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉÂTRES, LITTÉRATURE ET MODES.

L'EXPOSITION DU LOUVRE DE 1846. 1)

Le tableau de M. Ary Scheffer, intitulé *Christ portant la croix*, est tout à fait dans le goût de M. Ary Scheffer, avec la même beauté de formes et une expression un peu moins sentie. Il n'y a qu'un seul de ses ouvrages où la manière de son frère n'ait pas été cherchée. C'est une tête de femme (une étude) dont le caractère et la couleur sont d'une beauté irréprochable.

C'est dans l'histoire de la révolution française, que Mme Desnos, élève de Mme Hersent, a trouvé le sujet du tableau intitulé *Interrogatoire de la princesse de Lamballe*. Ce titre indique assez qu'il s'agit du plus effroyable épisode des massacres de septembre. L'infortunée princesse, livrée au sabre des égorgeurs, refuse de jurer haine à la reine Marie-Antoinette, son auguste amie, et va, dans l'instant, payer de sa vie ce sublime dévouement. Tout en nous retraçant la première scène de ce drame historique, l'artiste s'est judicieusement abstenu d'une fidélité scrupuleuse dans le costume des septembriseurs et de leurs dignes chefs : cette fidélité eût passé pour de l'exagération aux yeux de la génération actuelle, et eût été regardée comme une insupportable caricature. Mme Desnos, dont le goût est si sûr, nous représente ces figures atroces, et est principalement occupée à peindre dans l'attitude et dans la physionomie des juges, l'expression de leur orgueil et de leur cruauté. Mais, sans être repoussante, cette attitude a sur le public une forte impression ; et chacun, en sortant du Salon, emporte, gravée dans son esprit, l'image de cette victime si belle et si bonne, dont les membres, encore palpitants, vont être traînés par la populace dans toutes les rues de la capitale. Au mérite d'une composition bien entendue, ce tableau joint celui d'une exécution ferme et soignée.

Le *Journal du Soir*, ou *l'Appel des Condamnés*, par le même artiste, nous reporte également aux jours où la France gémissait sous la plus ignominieuse tyrannie. L'effet en est peut-être moins saisissant que dans le tableau de la princesse de Lamballe, où l'intérêt n'est pas divisé, mais qu'au bas de ce second tableau, dont les figures sont inconnues, on inscrit les noms des Bailly, des Malesherbes, des Rouquier, des Lavoisier, il aura bientôt attiré l'attention.

Notre attention est attirée de nouveau par la figure de la belle romaine transylvainne, qui, malgré son teint bruni par le soleil, est réellement d'une beauté remarquable. Quant au tableau de M. Court, intitulé *Fleur de Marie*, bien qu'il nous paraisse avoir du succès, nous ne le jugeons guère au-dessus du médiocre : c'est la singularité de ce portrait, traversé carrément par des barreaux de fer, qui excite la curiosité du public, car la tête, vue entièrement de face, est blafarde et faiblement modelée ; et nous y cherchons en vain l'expression que l'artiste a voulu lui donner. Il n'en est pas de même d'un portrait de dame par le même artiste. M. Court en a rarement fait de plus beaux, et c'est assurément beaucoup dire. Qu'il nous soit permis, néanmoins, de rappeler le temps où cet artiste exposait au Salon de grandes et belles pages, telles que la *Mort de César* et *Boissy-d'Anglas sauvant la tête de Feraud*. Nous avons aujourd'hui tant de portraitistes, et les peintres d'histoire sont si rares !

Dans sa *Vue prise à Fontainebleau*, M. Corot se montre toujours tel que nous l'avons vu depuis longtemps, habile à saisir l'effet des masses et à reproduire fidèlement l'ensemble des objets. Mais, sans rapetisser sa manière par une minutieuse étude des détails, ne pourrait-il pas les moins sacrifier ? La moyenne dimension de ses paysages nous donne lieu de croire qu'ils ne sont pas faits pour être vus de loin, et ce n'est pourtant qu'à une grande distance qu'on en peut apprécier le mérite. Il est

1) Voir notre numéro du 3 mai.

vrai qu'alors ils font illusion ; mais en général on est si habitué à regarder de près les petits tableaux, qu'on n'est pas d'humeur à s'entendre dire : Reculez ! reculez encore.

Quel bonheur pour M. Alfred de Dreux que les chambres aient repoussé l'impôt sur la race canine ! L'année 1846 lui aurait coûté cher. Trois grandes chasses, deux portraits de chiens, en tout six tableaux, dont les principales figures courent et aboient avec une héroïque ardeur, tels sont les ouvrages que cet habile peintre soumet cette année au jugement de la vénerie. Nous connaissons peu le bel art de forcer un cerf ou de lancer contre des loups une meute de grands lévriers ; mais des juges très-compétents en matière de chasses nous assurent que M. de Dreux s'y entend admirablement bien, et nous reconnaissons, à notre tour, que peu de peintres français, depuis Desportes, ont plus sérieusement étudié que lui le *canis venaticus* sous le double rapport de l'organisation physique et morale. Nous avons pourtant de M. Viardot un *sultan de Terre-Neuve*, qui peut soutenir la comparaison avec les plus beaux chiens-courants de l'artiste précédent, et qui même, nous osons le dire,

« Les égale en courage et les passe en beauté. »

Le chien de M. Viardot a peut-être déjà retiré des flots plus d'un malade, et ce beau dévouement lui assure, des jours à notre affection.

La *Vue prise à Casamicciola*, par M. André Giroix, mérite une mention honorable ; le dessin et la perspective y sont portés à un degré très-voisin de la perfection, et les derniers plans, qui se perdent dans un fond de vapeurs lumineuses, sont de l'effet le plus harmonieux. Les figures placées sur les devants méritaient d'être traitées avec plus de finesse et de correction.

Nous en dirons autant de la *Maison du Barbier*, paysage dans lequel M. Eugène Trouvé a consigné un *Souvenir de Normandie*. Nous voudrions que les figures de ce charmant tableau fussent moins solidement touchées, en égard à leur éloignement. Mais les masses d'arbres, les gazons, les accidents de terrain, les échappées de lumière et la perspective aérienne font de ce souvenir de Normandie un paysage des plus agréables.

De justes éloges sont dus à M. Lapin pour sa *Vue prise à Fontainebleau*, et à M. Justin Ouvrié pour son *Château d'Azai-le-Rideau*. Ces artistes dont on connaît l'exécution fine et spirituelle et la précision exempte de recherche, soutiennent cette année une réputation uniquement fondée sur le mérite de leur production.

Paysage, site d'Isabe, d'après des études faites à Civita-Castellana. — On se rappelle, à la première vue, la manière franche et brillante de M. Watteau, qui ne craint jamais d'embrasser dans ses compositions une vaste étendue de pays, et qui semble ne pouvoir ni trop reculer ni trop varier les lointains. On a quelquefois reproché à cet artiste une vivacité de ton, qu'il lui eût été facile de modérer, au moyen de quelques sacrifices ; mais aucun paysagiste ne rend mieux que lui peut-être l'effet d'une abondante et fraîche végétation, et ne prodigue, avec une plus heureuse hardiesse, les grands mouvements de terrain.

Si l'on est heureux d'avoir son portrait de la main d'un artiste habile, ce bonheur est quelquefois acheté par de cruels moments d'ennui. Jugez ce qu'il doit être quand le soi-disant artiste n'est qu'un barbouilleur, et ne sait faire que d'abominables croûtes ! Cette idée est spirituellement rendue dans le petit tableau de genre que M. Guillemain a intitulé *l'Art au régiment*. Un soldat, qui, avant son entrée au corps, a sans doute été peintre d'enseignes, entreprend le portrait d'un de ses camarades. Celui-ci pose d'abord avec assez de patience ; mais il finit par ne plus y tenir, et d'énormes bâillements trahissent son ennui. Il est inutile d'ajouter que, toute risible qu'elle est, l'ébauche du portrait est prise par l'auteur pour un chef-d'œuvre digne de Van Dyck, et qu'il y travaille *con amore*. Cette scène et quelques autres, où M. Guillemain a pris la nature sur le fait, suffisent pour prouver qu'il y a, dans l'esprit observateur de ce peintre, une frappante analogie avec le *vis comica* de MM.

Biard et Meyssonier, et que son talent, déjà très remarquable, fait chaque jour de nouveaux progrès.

Le grand tableau de M^{me} Geefs, *la Vierge consolatrice des affligés*, ne le cède en rien aux autres Vierges qui tapissent tous les murs du Salon pour les airs de tête et pour l'expression miséricordieuse, et il a, en outre, le mérite d'une riche et harmonieuse composition. On y trouve, pour ainsi dire, un *mezzo termine* entre la manière de Rubens et le style de Murillo.

N'oublions pas M. Adolphe Eleux. Si, pour peindre les mœurs campagnardes, il affecte un peu trop la négligence des accessoires, on ne saurait lui contester du moins l'art de caractériser les figures avec une admirable vérité, tant par la rusticité naïve de leurs formes et de leurs mouvements, que par la fidélité de leurs grossiers costumes. Cet artiste possède au plus haut degré le talent de l'observation.

On retrouve cette année dans les scènes familières de M. Duval-Camus toute la bonhomie spirituelle qui distingue le talent de cet artiste. Bien que, par le choix de ses sujets et la simplicité de ses compositions, M. Duval semble n'ambitionner aucune prétention, il n'en est pas moins un nos peintres de genre qui plaisent le plus au public, et dont les artistes de profession estiment le plus l'exécution ferme et précise. Ces qualités se font surtout remarquer aujourd'hui dans son *Frère quêteur*. Le paysage de ce petit tableau est de genre le plus agréable.

Les chrétiens réformés s'arrêtent avec intérêt devant un tableau de M. Labouchère, représentant *Luther, Melancthon, Pomeranus et Cruciger*, traduisant la Bible. Ce sont surtout les deux premiers qui attirent l'attention du public : ils jouissent d'une célébrité que les deux autres sont loin d'avoir acquise. Nous supposons que la figure de Martin Luther a été empruntée au portrait d'après nature que nous en a laissé le fameux Holbein. On pense bien qu'un petit comité de théologiens allemands, s'occupant en commun d'une traduction difficile, n'offre pas beaucoup de mouvement. Tous les personnages y sont immobiles autour de la table sur laquelle ils compusent les bibles hébraïques, grecques, syriaques, latines et autres, dont le nombre est considérable. Aussi ne peut-on guère regarder ce tableau que comme une collection de portraits historiques, dispersés ailleurs dans diverses galeries. Quant à l'exécution, quoique un peu sèche, elle ne manque pas de vigueur. Les têtes, fortement caractérisées, ont un air d'individualité qui semble attester leur ressemblance, et l'ensemble ne laisserait presque rien à désirer, si une teinte de bistre, répandue sur toute la toile, ne lui donnait pas l'air d'un vieux tableau. Nous avons, au surplus, nombre de gens auxquels cette apparence de vétusté est loin de déplaire, et nous ne doutons même pas que le tableau de M. Labouchère n'aille bientôt occuper une place de choix dans la bibliothèque d'un riche amateur.

(La suite prochainement.)

Le *Journal des Artistes*, qui se publie à Paris, rendant compte des ouvrages de sculpture exposés en ce moment au Louvre, s'exprime ainsi au sujet du *Descartes* de M. le comte de Nieuwerkerke, auteur de la belle statue équestre de Guillaume I^{er} :

Le *Descartes* de M. le comte de Nieuwerkerke, est une révélation de l'art pour le public. Le roi des Pays-Bas est un peu sonneur des hautes œuvres d'art ; — il n'est pas directeur général ; — aussitôt que Sa Majesté eut appris que le philosophe, qui jadis, avait trouvé à La Haye un asile contre la persécution de ses compatriotes, allait avoir une statue élevée à sa mémoire, et que ce travail était confié au descendant d'une vieille famille hollandaise, cultivant les arts, par passion, mais préférant les brouillards de la Seine à ceux de l'Amstel, elle n'eut rien de plus pressé que de commander pour sa galerie particulière une reproduction de l'œuvre originale ; c'est cette reproduction qui est au Louvre. Ainsi, grâce à l'amour de Guillaume II, pour les arts, La Haye sera dotée plus tôt que Tours d'une statue qui doit être érigée dans une ville française, et un pays étranger aurait été, sans l'exposition, appelé à goûter le premier de cette œuvre.

La composition de M. le comte de Nieuwerkerke est sage, mais l'exécution en est un peu rude. Descartes est debout, la main droite sur la poitrine. Il est absorbé par ses réflexions : *Cogito, ergo sum; je pense, donc j'existe*. Son cœur bat, son imagination travaille. Le doute cesse pour lui et sur lui, et de là tous les développements de sa philosophie. L'action est simple, elle est claire. A la gravité de l'homme, au mouvement instinctif et intérieur qui l'agite, c'est le penseur profond, le philosophe dont le système va bouleverser tous les systèmes reconnus, révolutionner le monde savant ; c'est le novateur convaincu, qui, rompant avec les idées justalières reçues, ira chercher au loin un refuge afin d'échapper à la haine des gens déchaînés contre lui parce que seul il a raison. La vérité a-t-elle de peine à se faire jour et l'erreur s'accroît-elle si facilement ? M. le comte de Nieuwerkerke a-t-il compris ce caractère ? Oui. Dans il a réussi.

TUÉATRE ROYAL FRANÇAIS.

NOUS avions bien raison de dire, il y a huit jours, qu'une nouvelle épreuve serait encore plus favorable aux *Mousquetaires de la Reine*, et qu'une seconde représentation en consoliderait le succès. Mais c'est qu'aussi chaque acteur plus sûr, plus rassuré sur l'ensemble de l'ouvrage, a marché droit à son but, sans hésitation et sans entraves. A cette seconde audition, au plaisir de sensation qu'on avait d'abord éprouvé en écoutant la première fois l'œuvre du musicien, ce beau travail, si limpide, si net, si harmonieux, si élégant dans toutes ses parties, si logique dans tous ses développements, s'est venu joindre un nouvel attrait, le plaisir de la réflexion. En entendant l'œuvre bien exécutée, on a reconnu que chaque morceau a un commencement, une suite, une fin ; que tout se tient, s'enchaîne avec une simplicité charmante et une parfaite ordonnance, et ceux-là mêmes qui ne sont point versés profondément dans la science musicale, ont pu se rendre compte du mécanisme et des ressorts de cette délicate composition.

Tel est le double plaisir que le public semblait éprouver samedi dernier, car il n'a cessé de battre des mains et de prouver par ses bravos toutes ses sympathies pour une œuvre si distinguée. Ça été de sa part la preuve de ce goût parfait qui ramène toujours aux bonnes œuvres. — Comme nous l'avions annoncé, M^{me} Hillen a pris une éclatante revanche. Sa vocalisation a été facile et brillante. Son grand air au 1^{er} acte, parfaitement chanté, lui a valu d'unanimes applaudissements. — Nous confirmons les éloges que nous avons déjà donnés à Léon-Fleury, Biot et Repault, ainsi qu'à M^{me} Quinant ; leur succès a peut-être été encore plus décisif que la première fois. — Toutefois, si nous étions d'humeur à nous livrer à quelques observations critiques, nous ne pourrions nous empêcher de renoncer à cette tenue penchée qu'il adopte dans les rôles de Roland, nous ne savons trop pour quel motif ; cette tournure n'est pas très martiale ; un mousquetaire ne fait pas la courbette comme un courtisan ; d'ordinaire il se tient droit et efface les épaules. — Nous dirions aussi à Repault, que tout le monde applaudit dans cette pièce, qu'il donne par moment au capitaine Roland quelque peu de l'allure et des manières d'un courtisan, tandis que, selon nous, il devrait prêter un peu plus de rude franchise aux manières de ce bretteux, de ce terrible raffiné, comme ceci se faisait à la cour du bon Henri. — Mais ce ne sont là que de bien légères taches qui ne compromettent en rien tout l'honneur qui revient à ces deux acteurs pour la création de leurs rôles.

La troisième représentation des *Mousquetaires*, qui a eu lieu samedi dernier, a été accueillie avec un nouvel enthousiasme. Le succès de cet opéra va toujours croissant ; nous y voyons une fortune toute faite pour le théâtre et un enseignement pour l'administration ; elle saura de nouveau ce qu'on gagne à faire choix de bons ouvrages et à les monter avec toute la recherche et tout le luxe qu'ils comportent.

Entraîné par les joies bruyantes de la kermesse, notre Théâtre-Royal a été cette fois au mouvement des jeux excentriques qui s'agitaient à leur tour, à l'extraordinaire d'envahir le sanctuaire du bon goût dans les arts. Qui voudrait lui en faire un reproche ? Quant à nous, nous n'en aurions pas le courage. A Rome, pendant les saturnales, l'esclave ne venait-il pas s'asseoir à la table du maître et ne se faisait-il pas servir par lui ? Nous sommes en pleine kermesse, ce sont là nos saturnales, tout nous est permis et les plus rigides ne doivent trouver rien à reprendre à nos joies passagères. D'ailleurs, ce qu'on nous a offert cette semaine n'était-il pas d'un attrait bizarre, d'une étonnante singularité, d'une étrangeté merveilleuse ? Pourquoi ne prendrions-nous pas plaisir aux exhibitions sautantes et tournoyantes des races exotiques. Nous ne sommes pas tous voyageurs de notre nature. Il faut donc, puisque nous n'allons pas visiter les peuples, que les peuples viennent nous visiter et fassent comme le prophète qui voyant que la montagne ne venait pas à lui, alla vers la montagne. Ainsi acceptons à bras ouverts et avec l'enthousiasme de la curiosité, les échantillons que nous envoient les contrées les plus lointaines.

Voici venir sur notre scène la troupe des Arabes du désert de Sahara, sous la direction de Sidi-Mohamed-Ben-Saï, exécutant les exercices de la gymnastique asiatique, et sautant, gambadant, promenant, etc. c'est merveille de les voir. C'est un spectacle étrange, curieux, plein d'un merveilleux indéfinissable et dont on ne saurait que dire. Quelle agilité, quelle adresse, quelle force musculaire dans ces tournoisements, dans ces sauts périlleux qui pour tremplin ont une pierre de taille ! Ce sont des ondulations serpentine, si multiples, si rapides, si étourdissantes, qu'on ne les croirait pas exécutables pour un corps humain. Ce qui serait d'affreux casse-cous pour tout sauteur ou jongleur européen, n'est qu'un jeu étourdissant dont ces Arabes sortent vainqueurs. On les regarde sans le voir, tant leur agilité, leur dextérité est extrême. Et puis avec quel remarquable équilibre ils forment ces pyramides humaines de six et sept hommes, qui se meuvent, marchent et se promènent ! Vit-on jamais se jouer avec plus d'audace de difficultés qu'on croirait insurmontables. Tout

cela est d'un effet merveilleux, incompréhensible. Désormais, foin de nos sauteurs de la foire, de nos jouteurs athlétiques, et des banalités de la voltige européenne ! On trouvait autrefois qu'il y avait tant de choses dans un menuet, mais aujourd'hui que de poésie ne voit-on pas dans les sauts merveilleux de ces enfants du désert ! lisez le programme : *le triple saut du léopard ; la course du tigre dans la plaine ; l'agitation du sable dans le Nil* ; et tout cela figuré, représenté, réalisé par les mouvements du corps humain. Si tous les Arabes sont ainsi faits et d'une telle agilité dans leurs mouvements, il ne faut plus s'étonner que le maréchal Bugeaud ait tant de peine à attrapper Abd-el-Kader.

La troupe des Arabes a donné cette semaine trois représentations successives. Chaque fois il y avait foule, et chaque fois la surprise et l'admiration des spectateurs se sont traduites, non seulement par de chaleureux applaudissements, mais encore par des cris, par des transports d'enthousiasme partis de tous les coins de la salle. Le succès de ces exotiques a été immense, mirobolant, pyramidal ; ils donneraient dix représentations qu'on y courrait encore.

Après le succès étonnant de ces sommités de la voltige asiatique, que pourrions-nous dire de la représentation des vaudevilles et des petits opéras-comiques qui avaient l'air de n'être là que pour servir complaisamment d'intermèdes à ces exercices ? Notre imagination erre encore en se transportant dans les sables du désert de Sahara, et elle tient trop à se reposer sur ces sables si prompts et retourner déjà à la réalité prosaïque d'une revue hebdomadaire.

NOUVELLES A LA MAIN.

* * On demandait dernièrement à M^{me} Emile de Girardin si elle avait encore à son service certain petit domestique champenois, dont les naïvetés avaient plus d'une fois défrayé sa conversation.

Cette demande exigeait un conte, et M^{me} de Girardin s'empessa de s'exécuter avec sa bonne grâce ordinaire : « Il est toujours, dit-elle, d'une bêtise adorable et il m'amuse cent fois plus qu'un domestique d'esprit. — Comme nous allons faire un petit voyage cet hiver, je le vis, par je ne sais quel hasard, qu'il préparait sa malle et mettait dedans, pèle-mêle, chemises, cravates, mouchoirs, bottes, souliers et cirage. — Baptiste, lui dis-je, vous avez tort de placer votre cirage si près de votre linge ; peut-être que si la malle se casse, cela vous fera des cravates nimbées et des chemises de couleur, et vous savez bien que je ne veux pas que vous en portiez. — Il ne tint compte de mes observations et se contenta de ranger le tout dans sa malle, qu'il ne put fermer qu'en montrant son sabre et ses pistolets. »

Le lendemain, au moment où nous descendrions, mes prévisions s'étaient réalisées. Baptiste vint à moi tout éploré : Ah ! madame, que je regrette de n'avoir pas écouté madame ! Il vient de m'arriver un grand malheur dans ma malle. — Eh bien, qu'est-ce ? votre cirage s'est répandu, et vos effets sont gâtés ? — Ah ! si ce n'était que cela ! mais j'ai bien plus de guignon que madame ne pense : Figurez-vous, madame, que le maudit cirage a tout taché ; il y en a sur mes chemises, sur mes cravates, et voyez le malheur, — il n'y en a pas une goutte sur mes souliers ni sur mes bottes ! »

* * La discussion relative au projet de loi sur le rattachement de Dijon à Mulhouse, a trouvé, malgré son aridité, le moyen de s'attarder pendant quelques instants nos honorables en loustics de sociétés qui rendaient des points à l'opposition. Cela rappelle les beaux jours où M. Marquis, pendant le siège d'Herath, par le Shah de Perso, excitait les soirées de ses hôtes. — Voici, en deux mots, de quoi il s'agissait : Deux troupes, l'une par la vallée du Doubs, défendu par le gouvernement, l'autre par la vallée de l'Ognon, soutenu par la commission. Ce malencontreux mot a failli faire rire jusqu'aux larmes, on pleura jusqu'au rire, les ventrus du centre. C'est M. Duchâtel qui le premier a donné le branle. — Assurément, messieurs, s'est-il écrié au beau milieu de son discours, nul plus que moi n'est disposé à reconnaître la supériorité de l'Ognon.

L'Olympe constitutionnel pouffait.

C'a été ensuite le tour de M. Vatout. L'honorable bibliothécaire s'en allait disant à tous ceux qui voulaient bien l'entendre :

Ils ont beau faire avec leur Ognon ; ils n'auront pas *Six boules*.

(Idem.)

* * A certain Harpagon, on racontait naguère l'éroulement fatal de toute une maison, deux morts et six blessés ; quel malheur, disait-on ! — Oui, bien grand, reprit-il, pour le propriétaire.

* * Lord Bro... a un fils, lequel en attendant la jouissance de son majorat et son futur fauteuil à la chambre haute, s'est acquis dans Londres la réputation d'un jeune fou toujours prodigue et souvent excentrique. Depuis quelque temps, le jeune dissipateur s'était fait remarquer par sa liaison avec une jeune actrice du Théâtre-français.

Le vieux lord croyant voir dans cette mésalliance une infraction au

respect de ses susceptibilités nobiliaires, écrivit à son héritier le petit billet suivant :

« Si vous ne la quittez pas, je supprime votre pension. »

Avec un à-propos digne du laconisme antique, celui-ci lui répondit aussitôt :

« Si vous ne doublez pas ma pension, je l'épouse. »

L'ultimatum filial a eu raison de la volonté paternelle.

(Idem.)

* * Un député a donné dernièrement dans son hôtel un grand dîner auquel assistait M^{gr} l'évêque de Chartres. Après le gala, il y eut réception, et les dames de l'aristocratie bourgeoise accoururent en grande toilette, inondées de flots de satin, de rivières de diamants et de fleuves de perles. Comme ces dames étaient fort décolletées et exhibaient des choses peu ou point agréables à voir, sa Grandeur feignit d'être scandalisée et se retira de bonne heure.

— Vous partez déjà, monseigneur, lui dit le maître de la maison ?

— Certainement, répondit le prélat ; ces dames me chassent par les épaules.

* * Le mois dernier, à New-York, à la sortie du spectacle, un Anglais et un Américain se prirent de querelle ; une provocation s'en suivit, et le lendemain fut désigné pour la rencontre.

L'Anglais accepta bravement le défi ; mais, à titre d'offensé, il exigea certaines conditions.

— Monsieur, dit-il à son antagoniste, quand on va jouer sa vie, on cherche à égaliser la partie autant que possible ; tous deux nous sommes à peu près du même âge, c'est à merveille ; vous êtes brun et je suis blond, ceci ne fait encore rien à l'affaire. Je suis sujet à des douleurs névralgiques ; vous, vous avez une femme qui n'est ni jeune ni belle, mais en revanche fort acariâtre ; nos deux infirmités se compensent à peu près ; mais où l'inégalité commence, c'est la fortune ; vous ne possédez pas une gourde et j'ai 20,000 livres sterling de revenu, donc l'existence n'a pas le même attrait pour nous deux. Vous êtes ennuyé parce qu'aimant le jeu, la table et les femmes, votre manque de fortune vous a toujours interdit ces plaisirs ; au contraire je tiens beaucoup à la vie, parce que, partageant vos goûts, j'ai tout ce qu'il faut pour les satisfaire.

Voici donc ce que j'exige : une heure avant le combat, nous signerons un acte notarié, acte par lequel je vous abandonnerai la moitié de mes biens meubles après-demain, mais à vous-même en personne, à défaut de moi, de l'un de nous. Si je succombe, ma fortune devient inutile ; si c'est vous au contraire, j'aurai le plaisir d'avoir empoisonné vos derniers moments, et votre dernière pensée sera un regret.

Le lendemain, les choses se passèrent comme l'Anglais l'avait voulu. Une heure après la rédaction de l'acte, on emportait les deux adversaires blessés mortellement ; le chirurgien déclara que l'Anglais était perdu, mais que l'Américain pourrait réchapper. Cette nouvelle causa une telle sensation à ce dernier, que l'Anglais eut le plaisir de voir son adversaire le précéder dans la tombe.

(Idem.)

JEAN HOLBEIN.

JEAN Holbein, fils d'un peintre assez médiocre, naquit à Bâle en 1498. Ses premières leçons lui vinrent de son père, et il eut bien vite dépassé son maître. Sa jeunesse se passa sans incident remarquable, sans aventures exceptionnelles. Jeunesse d'artiste, uniforme par son étude, ornée par sa persévérance, jeunesse d'homme qui avait la conscience de sa propre force dans le présent et dans l'avenir, et qui se fit seul ce qu'il devint, c'est-à-dire un des plus grands peintres qui aient existé.

Cependant, comme presque tous les hommes qui veulent arriver à un grand nom, sans fortune qui les aide, il passa par bien des épreuves de misère, et le futur favori d'un roi dut bien souvent, du moins disent quelques chroniques, s'abaisser à peindre des devantures de boutique et des enseignes.

Un jour qu'il en peignait une pour un apothicaire, voici ce qui lui arriva ; on le savait quelque peu buveur, et souvent il quittait, disent toujours certaines chroniques, l'enseigne de sa pratique pour aller au cabaret. L'apothicaire, qui connaissait cette habitude, car les apothicaires connaissent tout, avait fait défense formelle à notre peintre de quitter son échelle, sous peine de ne pas être payé. Et, pour plus grande sûreté, il sortait de temps en temps la tête pour s'assurer de la présence d'Holbein.

Dans la position où se trouvait le peintre sur son échelle, on ne pouvait de la boutique lui voir que les deux jambes ; mais le brave apothicaire se contentait de cela, étant bien sûr qu'il serait impossible à Holbein de s'en aller sans les emmener avec lui. Alors le pauvre artiste, que cette surveillance continue altérait de plus en plus, peignit sur le mur ses deux jambes avec une ressemblance si parfaite, qu'à moins de les

toucher, il était impossible de les reconnaître pour fausses. Puis il s'en alla tranquillement au cabaret voisin.

On peut croire ou non cette aventure, qu'on raconte encore à Bâle, et qui n'est pas plus invraisemblable que toutes celles qu'on attribue aux grands hommes; mais ce dont il ne faut pas douter, c'est qu'au milieu de tout cela, Holbein faisait des études sérieuses et suivies.

Cependant les premiers tableaux qu'il exécuta, les premières réalisations de cette étude et de ce travail furent disséminées, vendues ou données à des étrangers, et nous ignorons ce qu'elles sont devenues. C'est toujours ainsi, surtout pour les peintres; il est rare que l'histoire, quand elle veut réédifier la vie passée d'un homme, puisse retrouver pour faire son édifice de gloire les premières pierres que le génie de son héros a posées. Elles perd souvent ainsi les choses les plus curieuses de la vie d'un grand homme, ses premiers essais, ses premières ébauches, cette première forme qu'il a donnée à ses rêves; elle est forcée de le juger depuis l'époque où il a commencé à être grand; et quelquefois, si, après avoir dévoilé le génie, elle veut dévoiler l'homme; si, après avoir raconté ce qui appartient au public, elle veut soulever un coin du voile qui cache la vie intérieure, à côté de ce nom fait de gloire, à côté de ce front ceint d'une auréole, elle trouve peut-être une plaie qui, pendant que l'esprit travaille, rongé le cœur; à côté de cette existence de poète ou de peintre, qui doit être faite de pensées et de rêves, de calme et de silence, une autre existence que la fatalité a jetée au milieu de ses rêves et de ses pensées, de son calme et de son silence, pour traverser sa vie, et quelquefois pour empêcher sa gloire.

C'est ce qui était arrivé à Holbein, il avait épousé une femme qu'il aimait. Il avait sans doute mis en elle cette idéalité que les artistes cherchent souvent dans la vie réelle, et peut-être en avait-il fait l'animation d'un rêve. Nous l'ignorons; mais ce qui est sûr, c'est que cette femme qui lui devait un des plus beaux noms, au lieu d'être l'ange de la maison du peintre, en était devenue le démon, et qu'Holbein, comme tous les hommes forts par le génie, était faible par le cœur et se courbait comme un compable sous cette existence triste que lui faisait sa femme.

Heureusement il devait se trouver un jour sur sa route un saint homme, une main amie, qui, en lui ouvrant la gloire dans l'avenir, lui retirerait ses douleurs du présent. Erasme venait d'arriver, et tous deux, seuls dans l'atelier du peintre, s'entretenaient de tout ce qui fortifie l'âme, de Dieu, de gloire, et quand Holbein rentrait dans sa vie intérieure, si sa blessure n'était pas guérie, au moins elle était pansée.

Erasme avait beaucoup étudié, beaucoup vu, beaucoup souffert. A dix-sept ans, ruiné par ses tuteurs, il s'était fait chanoine régulier au monastère de Stono, puis il passa en Angleterre, où il devint l'ami de Thomas Morus et d'Henri VIII, alors prince de Galles; de là, il alla à Bologne, en 1506. Pris pour le chirurgien des pestiférés, il fut poursuivi à coups de pierres et courut risque de la vie; puis il vit Padoue, Venise, Rome, retourna une seconde fois en Angleterre et revint enfin à Bâle, où il fit la connaissance d'Holbein. C'était l'homme qu'il fallait que Dieu opposât à la fatalité du peintre; aussi Erasme, qui avait compris tout de suite ce que son ami souffrait, résolut-il de lui faire quitter sa patrie.

Dans un jour qu'il posait pour son portrait, qu'Holbein était en train

— Où voulez-vous que j'aille? répondit le peintre. Ma famille, mes affections sont ici... toutes ne me rendent pas heureux, c'est vrai; mais on s'habitue à la douleur aussi bien qu'au plaisir, et à présent j'y suis à peu près fait. Du reste, il faudrait que mon voyage eût un but, que je fusse sûr de trouver autre part plus de gloire et de bonheur que je n'en ai ici.

— Mais avec le talent que vous avez, avec quelques recommandations que je pourrai vous donner, moi, pourquoi n'iriez-vous pas en Angleterre? Vous y trouverez un puissant protecteur, Thomas Morus, mon ami, le ministre de Henri VIII. Partez seul, vous aurez l'indépendance qui fera votre bonheur, le travail qui fera votre gloire. Ici, toutes ces douleurs domestiques, toutes ces souffrances quotidiennes, vous fatiguent, vous tuent; tôt ou tard votre génie finira par se ressentir de ce tourment du cœur. Croyez-moi, partez.

Ce n'était pas difficile de convaincre Holbein, il ne fallait que la résolution d'un moment pour rompre cette chaîne présente, et il sentait bien qu'Erasme avait raison; mais malheureusement les hommes de génie n'ont que la volonté de leur imagination et de leur art, et ceux qui font subir la puissance de leur intelligence à la foule, subissent souvent eux-mêmes celle d'un être nul ou méchant.

Mais enfin, le portrait d'Erasme s'acheva, Holbein se laissa convaincre tout à fait, et partit emportant pour Thomas Morus des lettres et le portrait de son ami.

Alors commença pour Holbein une autre vie, vie d'artiste, libre, joyeuse, errante. Alors, comme un prisonnier, qu'on libère sans crainte qu'on le reprenne jamais, il marchait heureux, le cœur dégagé, avec l'espoir et l'avenir devant lui, n'ayant plus d'autre souci que sa gloire, d'autre rêve qu'un grand nom, d'autre pensée que l'art.

Il arriva à Londres.

Thomas Morus le reçut d'abord comme on reçoit les grands hommes, puis par la suite comme on reçoit un ami. Trois ans, il le garda le faisant

travailler dans un seul but, sans doute, car un jour il donna une fête à Henri VIII en lui promettant des merveilles. Henri VIII, roi de Morus lui montra tout ce qu'Holbein avait fait depuis trois ans; et comme le roi admirait tous les tableaux comme des chefs-d'œuvre, il le pria de les accepter.

Henri VIII était comme sont tous les rois, comme Louis XIV le fit pour Fouquet, jaloux qu'un autre possédât dans son royaume une gloire qui ne dépendît pas de lui, sachant très-bien qu'il ne faut souvent qu'un artiste pour faire rayonner une époque. Aussi voulut-il avoir Holbein à son service. Morus le lui présenta. Henri VIII lui demanda s'il trouvait l'Angleterre assez poétique et assez hospitalière pour rester auprès de son roi et devenir son peintre; et quand Holbein eut accepté, il se tourna vers Thomas Morus en lui disant:

— Vous pouvez garder les présents que vous venez de me faire, puisque désormais j'aurai l'auteur.

C'est à partir de ce moment que naquit de la part de Henri VIII l'amitié plutôt que la protection qu'il accorda à Holbein, amitié d'artiste à artiste, de majesté à majesté, du roi qui comprend qu'il doit autant à l'artiste qui lui donne ses œuvres que l'artiste doit au roi dont il est l'hôte.

Cette amitié se manifesta dans plusieurs circonstances, et surtout dans une aventure assez bizarre qui lui arriva avec un comte anglais.

Holbein avait, comme tous les peintres, comme tous les poètes, cette pudeur du travail, cette coquetterie du talent qui faisait qu'il ne travaillait jamais devant personne, et surtout devant des indifférents. Or, un jour, un comte qui était assez incrédule, et qui, comme saint-Thomas, voulait toucher pour croire, se présenta à Holbein. Celui-ci s'excusa avec toute la politesse possible, disant qu'il ne pouvait travailler devant personne, et que, du reste, il y avait à Londres des choses bien autrement amusantes que de voir travailler un peintre. Malheureusement, le grand seigneur était aussi insolent que notre artiste était poli, et trop fat de son rang et de son nom pour croire que quand les portes des palais et des plus grandes maisons s'ouvriraient devant lui, un peintre aurait l'audace de lui fermer la sienne. Heureusement, le peintre était aussi résolu que notre grand seigneur était fat, si bien qu'il en résulta une querelle assez vive à laquelle Holbein, qui était pressé de se remettre au grand portrait d'Henri VIII, qu'il venait de commencer, mit fin en jetant le comte du haut de l'escalier en bas, après quoi il rentra dans son appartement comme Achille dans sa tente. Mais en réfléchissant, il pensa que le grand seigneur devait être assez abîmé par suite de cette chute aventureuse, que ce grand seigneur avait une suite fort bien armée, que lui était seul avec sa palette et ses pinceaux, et qu'après tout, la lutte étant trop inégale pour l'attendre, et sa position trop dangereuse pour y rester. Il aimait donc mieux prévenir le coup que d'y répondre, il alla se jeter aux pieds de Henri VIII, lui demander sa grâce, sans lui dire pourquoi, se doutant bien qu'il ne l'obtiendrait pas s'il lui avouait avant de l'avoir, qu'il avait détérioré sa noblesse.

Puis, quand le roi eut pardonné une faute qu'il ignorait, Holbein, tranquille sur la foi d'Henri VIII, lui avoua cette faute.

— Et il voulait entrer malgré vous chez vous? disait le roi.

— Oui sire.

— Son nom.

— L'insolent! et que lui répondiez-vous?

— Le vôtre, sire, dont je me faisais une protection.

— Et il a insisté?

— Oui, sire.

— Et alors...

— Alors, comme j'étais pressé de travailler à votre portrait, sire, que j'avais interrompu pour lui répondre, je lui ai fait descendre un peu trop vite la rampe de l'escalier, au lieu de le laisser suivre les marches.

— Mais il n'est pas tué?

— Non, sire; ce doit être un noble bien endommagé.

En ce moment, on vint annoncer au roi qu'un comte, blessé et meurtri, avait une plainte à lui faire.

Henri dit à Holbein de ne pas se laisser voir que l'affaire ne fût terminée, et fit entrer, ou plutôt apporter le malheureux lord.

Il lui laissa exposer ses griefs, qu'il voulut calmer en excusant la vivacité de son peintre; mais comme le pauvre comte, devenant à peu près aussi insolent devant le roi qu'il l'avait été devant l'artiste, Henri se leva et lui dit:

— Assez, monsieur. Je vous défends, sur votre vie, d'attenter à celle de mon peintre. La différence entre vous est trop grande. De sept paysans, je puis faire sept comtes comme vous, et de sept comtes comme vous je ne puis faire un Holbein. Maintenant, oubliez ce qu'il vous a fait, et je veux bien oublier ce que vous m'avez dit.

Le comte fut bien forcé de se courber sous la volonté du roi, et promit de ne tirer aucune vengeance d'Holbein, comprenant bien que ce serait chose folle que de vouloir lutter contre un homme si puissamment protégé.

(La fin prochainement.)